



Colloque Eugène Pierre



EUGÈNE PIERRE

vendredi 18 novembre 2016

9 h - 17 h 30

SALLE DU CONSEIL
FACULTÉ DE DROIT
AIX-EN-PROVENCE

Eugène Pierre a durablement et profondément marqué le droit parlementaire et plus largement le droit constitutionnel et institutionnel. Sa pensée a d'ailleurs été diffusée auprès des constitutionnalistes étrangers compte tenu des nombreuses références de droit comparé qui jalonnent son œuvre. Son Traité de droit politique, électoral et parlementaire est encore aujourd'hui une référence incontournable et pourtant encore mal connue.

Inscription par courriel auprès de dice-ilf@univ-amu.fr en indiquant Nom/prénom/titre ou fonction/ Université ou rattachement

INSTITUT LOUIS FAVOREU
GROUPE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES COMPARÉES
SUR LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE
3, av. Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1
France
Téléphone : 33 (0)4 42 17 29 56



Ouverture : Michel CHARASSE, *Ancien ministre, Membre du Conseil constitutionnel*

Introduction : L'homme et l'œuvre

Alain DELCAMP, *Ancien Secrétaire général du Sénat*

I - Eugène Pierre et le droit constitutionnel

La séparation des pouvoirs ?

Didier MAUS, *Ancien conseiller d'État, Maire de Samoëns-sur-Seine*

La Constitution

Eric OLIVA, *Professeur AMU*

La souveraineté

Sophie HUTIER, *Docteur ILF-GERJC CNRS UMR DICE*

II - Eugène Pierre et le droit électoral

L'émergence du droit électoral

Richard GHEVONTIAN, *Professeur AMU*

La vérification des pouvoirs

Sophie LAMOUREUX, *Maître de conférences AMU*

L'électorat

Marthe FATIN-ROUGE STÉFANINI, *Directrice de recherches ILF-GERJC CNRS UMR DICE*

III - Eugène Pierre et le droit parlementaire

Les sources du droit parlementaire

Sophie DE CACQUERAY, *Maître de conférences AMU*

L'institution

Georges BERGOUIGNOUS, *Directeur du service juridique de l'Assemblée nationale*

La loi

Didier RIBES et Laurent DOMINGO, *Maîtres des requêtes au Conseil d'État*

Le contrôle information et le contrôle sanction

Priscilla MONGE, *Maître de conférences AMU*

Conclusions :

Jean GICQUEL, *Professeur émérite de l'Université Paris I*

Témoins :

Corinne LUQUIENS, *Membre du Conseil constitutionnel*

Francis DELPÉRÉE, *Membre de la Chambre des représentants du Royaume de Belgique, Professeur émérite de l'Université Louvain-la Neuve*